

S. G. Mgr l'Archevêque n'autorise à communiquer cette lettre à Vos Grandeurs.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

de Vos Grandeurs,

Le très respectueux serviteur,

CYRILLE E. LEGARE, V.G.

(Traduction.)

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le Vicaire Général de Votre Seigneurie s'est plaint auprès de cette Sacrée Congrégation au sujet des accusations qui ont été portées par Mgr Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, contre lui et contre d'autres prêtres appartenant à l'Evêché. Pour enlever toute cause de plainte dans cette affaire, je m'empresse de faire savoir à Votre Seigneurie que les susdites accusations, étant vagues et dépourvues de toute preuve, sont considérées comme n'étant d'aucune valeur par cette Sacrée Congrégation, auprès de laquelle elles n'ont en aucune manière altéré l'estime et la bonne opinion dont jouissent votre Vicaire Général et les autres Prêtres attachés au service de l'Archidiocèse.

En vous faisant cette communication, je prie le Seigneur de vous accorder de longues et heureuses années.

Rome, de la Propagande, 10 janvier 1883.

De Votre Seigneurie

Le très dévoué serviteur

JEAN CARD. SIMEONI, PREFET

Pour Mgr le Secrétaire,

ANT. AGLIARDI.

MGR ALEXANDRE TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.